

Attentat de Nice : la policière niçoise porte à nouveau plainte pour «abus d'autorité»

Elle-même poursuivie pour diffamation dans une affaire qui l'oppose à Bernard Cazeneuve, Sandra Bertin continue de dénoncer les «pressions» dont elle aurait fait objet de la part du ministère de l'Intérieur.

La policière municipale Sandra Bertin qui assure avoir subi des pressions après l'attentat de Nice pour modifier un rapport sur le dispositif de sécurité et dont une première plainte avait été classée sans suite, a relancé la procédure pour «abus d'autorité», a-t-on appris le 30 mars auprès de son avocat.

Sandra Bertin est elle-même poursuivie en diffamation par le chef du gouvernement Bernard Cazeneuve pour avoir dénoncé des pressions du ministère de l'Intérieur après l'attentat de Nice, et doit comparaître le 7 juin dans ce dossier à Paris.

Sa nouvelle plainte avec constitution de partie civile a été déposée auprès du doyen des juges d'instruction de Nice pour «abus d'autorité» mais aussi pour «escroquerie aggravée» car selon son avocat Adrien Verrier, l'ambiguïté a été délibérément entretenue auprès de Sandra Bertin pour lui faire croire qu'elle devait répondre à des demandes pressantes émanant, non pas de la police nationale, mais directement de la place Beauvau et du cabinet du ministre.

«Les dépositions résultant de l'enquête confirment les dires de Sandra Bertin, et démontrent à la fois qu'elle a été victime a minima de faits d'abus d'autorité et aussi qu'elle n'a jamais diffamé personne, à commencer par Monsieur Cazeneuve», a précisé à l'AFP Me Adrien Verrier, confirmant une information de Nice-Matin.

Selon des extraits des dépositions cités par le quotidien régional, Sandra Bertin, qui était responsable du centre de supervision urbain de Nice où parviennent les images de vidéosurveillance de la ville, a reçu pas moins de 13 appels téléphoniques et plusieurs sms en 1h40 en milieu d'après-midi le 15 juillet, pour relayer les demandes de la direction centrale de la sécurité publique, selon le journal. La policière était à ce moment-là en train de rédiger un rapport sur les effectifs de police visibles sur les images de vidéosurveillance, alors que la polémique enflait entre les élus locaux et Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'Intérieur, sur le dispositif de sécurité prévu dans la ville le soir de l'attentat.

Soutenue par l'ex-maire de Nice Christian Estrosi et son successeur Philippe Pradal, elle maintient qu'on a voulu lui extorquer un rapport «modifiable» et qu'on lui a demandé «de faire apparaître sur certains endroits des positions de la police nationale» qu'elle ne voyait pas.

Bernard Cazeneuve s'est toujours défendu de toute volonté de mentir sur le dispositif de sécurité prévu pour le feu d'artifice de la fête nationale, endeuillée par la mort de 86 personnes écrasées par un camion-bélier qui a foncé dans la foule sur la promenade des Anglais.

Source : AFP.

Le SAFPT apporte toujours son soutien total et sans faille à Sandra.